

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction générale des patrimoines
Service des musées de France

LES MUSÉES DE SOCIÉTÉ : MUSÉES DU XXI^e SIÈCLE

État des lieux et refondations

juillet 2016

Florence PIZZORNI
Conservateur en chef du patrimoine

RÉSUMÉ

La catégorie musée de société regroupe des établissements culturels qui se donnent pour objectif d'observer et de proposer des interprétations des sociétés à partir des objets et des images qu'elles ont produits. Ce sont des outils à la disposition des populations pour comprendre ce qui unit hommes et territoires et permettre d'imaginer l'avenir en puisant aux ressources du patrimoine conservé et valorisé. Leur identité se caractérise moins par la nature des collections qu'ils conservent que par les méthodes qu'ils mettent en œuvre pour donner du sens à l'interface publics/ collections/ territoires. Ils sont espaces d'expérimentation tant ces trois paramètres sont en constante re-interprétation. Ces musées placent au centre de leur activité l'homme dans son paysage culturel qui constitue la preuve tangible de la façon dont une communauté a modelé les lieux de façon évolutive afin de répondre à ses besoins. Ils se doivent d'être des espaces ouverts qui tirent parti et animent la dynamique culturelle locale. Ils favorisent les synergies entre le tourisme et l'économie, la sensibilisation aux questions environnementales et la promotion d'initiatives en faveur du développement durable tout en stimulant le développement socio-économique de la région.

Leur activité est intimement corrélée aux questionnements qui traversent la société contemporaine et est donc traversée des mêmes doutes et remises en question. Les musées de sociétés sont des espaces de recherche plus que des lieux d'affirmation de certitudes. Leur mutation est le signe avant-coureur d'un profond renouvellement du monde patrimonial. En dépassant les approches disciplinaires, en questionnant les typologies des collections et en croisant les approches scientifiques et artistiques avec les questionnements des sociétés, ils tentent tout autant d'y répondre que d'identifier des sujets sur lesquels il convient d'alerter celles-ci. (Van Praet Michel, 2015, des musées « lanceurs d'alerte », in les nouvelles de l'ICOM, n°3-4-2015)

En parallèle à la filière « canal historique » intimement liée dès l'origine aux influences des problématiques de l'aménagement du territoire (DATAR), diverses tendances se manifestent s'inscrivant toujours dans un esprit de développement durable: l'histoire pour penser le futur, l'homme et la nature, société et arts plastiques - design, patrimoine et développement économique. L'ensemble de ces tendances se retrouve dans la proposition de la Charte de Sienne que promeut l'ICOM Italie et dont les adaptations au système français de gestion du patrimoine commencent, de fait, à être expérimentées.

Suivre de manière proactive ces évolutions implique pour la Direction des patrimoines au Ministère de la culture d'agréer des modalités de muséographie participative et de reconnaître en tant que collection de nouveaux patrimoines comme le patrimoine immatériel ; de donner une place accrue à la recherche ; de favoriser les démarches transversales et les collaborations inter-services.

Le dispositif patrimonial français se caractérise par une forte sectorisation servie par de puissants corporatismes. Il a prouvé son efficacité en matière de protection mais dans un contexte d'administration territoriale en profonde mutation il doit trouver un nouveau souffle. Le décloisonnement des domaines par la mise en place de plateformes collaboratives « patrimoine et création » associant monuments historiques, inventaire, archéologie, arts plastiques, spectacle vivant, histoire naturelle et musées permettrait d'amorcer une longue évolution nécessaire vers une conception de plus en plus synthétique et intégrative de l'institution muséale et de son incarnation sociétale, en conformité avec son essence historique.

LES 7 VIES (ET PLUS....) DES MUSEES DE SOCIÉTÉ, MOTS CLEFS :

Territoire, interdisciplinarité, patrimoine et création, histoire et prospective, recherche, fonction fabulatrice, empoétisation du quotidien, développement durable des territoires, braconnage culturel, bricolage idéologique, histoires de vies, exister ensemble, co-construire

SOMMAIRE

I- LE CONTEXTE DU RAPPORT

II- CE QU'EST UN MUSÉE DE SOCIÉTÉ

III- LES STATUTS DES MUSEES DE SOCIÉTÉ

III-1 Constats

III-2 Evolution : de l'association au statut public – EPCC, GIP

IV- LA DIVERSITÉ DES COLLECTIONS

IV.1 Les grandes catégories d'objets dans collections des musées de société

IV.2 Les acquisitions : procédures et résultats

V- LA RARETÉ DES CHANTIERS D'ARCHITECTURE ET DE MUSÉOGRAPHIE

VI- LES CAUSES D'UNE RENAISSANCE NÉCESSAIRE DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

VI.1 Le constat

VI.2 les difficultés d'application de la loi «musée»

VII.- LES REFONDATIONS, LES NOUVELLES ORIENTATIONS : L'INTERDISCIPLINARITÉ, DANS L'ADN DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

VII.1-Principes évolutifs du rapport à la population

VII.2 Les nouvelles orientations

VII.3 Jouer collectif sur le terrain patrimoine

VIII- L'ACCOMPAGNEMENT DGPAT - SMF

CONCLUSION

ANNEXES : cartographie ; données statistiques ; bibliographie

I- LE CONTEXTE DE CE RAPPORT

La sous-direction à la politique des musées du Service des musées de France exerce le contrôle scientifique et technique sur l'ensemble des musées nationaux et des musées n'appartenant pas à l'État bénéficiant de l'appellation musée de France, c'est à dire un réseau de 1220 musées. Ce contrôle est opéré par domaine scientifique et répartition géographique, en liaison avec le collège des musées du service de l'inspection des patrimoines et les Dracs.

Les conservateurs, au sein de la sous-direction de la politique des musées contrôlent l'application des normes scientifiques et techniques, en particulier lors :

- de l'instruction des demandes d'appellation « musée de France »,
- du retrait de cette appellation,
- de la mise en œuvre de la procédure de péril ou de déclassement
- de la rédaction par les responsables des musées de France du projet scientifique et culturel,
- de l'évaluation de l'état des collections et de leur gestion (inventaire, récolement, réserve),
- des commissions scientifiques régionales et interrégionales d'acquisitions et de restauration des musées de France.

Ils participent à l'élaboration des normes et recommandations.

Ils participent à la réflexion prospective relative aux problématiques et aux enjeux apparaissant dans les musées, notamment l'inaliénabilité des collections, la question des collections d'étude, des objets archéologiques, des restes humains, la conservation et la restauration du patrimoine industriel et technique et des collections de sciences de la vie et de la terre, ainsi que la valorisation du patrimoine immatériel.

Ils participent à l'évaluation des projets de rénovation / extension pour développer l'offre muséale en France en liaison avec le bureau de la politique d'investissement,

Ils pilotent le réseau des DRAC et l'animation du réseau des conseillers-musées

Ils participent aux réflexions relatives à l'aménagement du territoire avec les DRAC, en liaison avec le bureau de la politique d'investissement. Il participe à la mise en place d'une cartographie de la politique territoriale conduite par l'État.

Ils participent aux commissions régionales et interrégionales d'acquisitions et de restauration et aux commissions scientifiques ad hoc créées en tant que de besoin.

L'équipe qui suit le réseau des musées siège à environ 40 commissions d'acquisition chaque année, et presque autant de commissions restauration. Chaque année le bureau traite 4 500 dossiers d'acquisitions, auxquels s'ajoutent près de 200 demandes de délégations permanentes et de préemptions toutes spécialités confondues.

Le présent rapport concerne la spécialité dite « musées de société », c'est à dire près de 600 établissements parmi les 1220 musées de France toutes spécialités confondues. Il est le résultat d'une analyse portant sur quatre années d'observation active de juillet 2012 à juillet 2016.

Les données proviennent des missions effectuées sur le terrain, de l'émission des avis sur toutes les propositions d'acquisition soumises par les musées de société aux Commissions scientifiques régionales, l'accompagnement et la validation des Projets scientifiques et culturels, l'organisation des transferts de propriété et de gestions des collections, l'instruction des retraits et demandes d'appellations « musées de France » soumis au Haut Conseil des Musées de France, le suivi de l'élaboration de projets-équipements innovants dans des contextes spécifiques comme les DOM.

II- CE QU'EST UN MUSÉE DE SOCIÉTÉ

Le terme de « musée de société » peut être considéré comme un fourre-tout, un mot-valise. Son « invention » est pourtant porteuse de sens, de même que son usage qui s'est généralisé, faute de mieux à ce jour. Ce terme a été choisi « pour rassembler les musées qui partagent le même objectif : étudier l'évolution de l'humanité dans ses composantes sociales et historiques, et transmettre les relais, les repères pour comprendre la diversité des cultures et des sociétés. Il ne s'agit pas de construire un domaine réservé mais d'offrir un terrain d'aventure à l'investigation de tous les chercheurs des sciences humaines. Bien entendu toutes les composantes de l'interdisciplinarité sont nécessaires à une réelle vision de la société et impliquent également le travail des historiens d'art ou des biologistes... » (Emilia Vaillant, 1993)

Retour aux fondamentaux : Les musées s'inscrivent dans le domaine des imaginaires sociaux. Les musées de société ont été des musées pionniers après la guerre et pour comprendre les enjeux dont ils sont porteurs il faut toujours les rapporter « aux conditions historiques de leur production en se demandant en permanence à quelles interrogations, à quelles inquiétudes, à quelles contradictions de la société ils apportent une réponse » (Martinet Chantal, in *Muséologie et ethnologie – Notes et documents*, MnATP, édition de la RMN 1987, p.36). C'est également avec ces questionnements qu'il faut suivre la manière dont se dessine leur avenir. On interprète souvent comme une situation de crise, ce qui n'est qu'une remise en question pour une constante adaptation à des conditions sociétales en mutation.

Les premiers musées entrant dans la catégorie « musée de société » ressortissent de la reconnaissance d'un patrimoine repéré dans un contexte populaire associé à la construction des identités autour des « petites patries », conforté par le sentiment d'urgence de la conservation des traces d'un monde en mutation. Les changements sociaux liés à la disparition du monde paysan, sont les clés de voûte des musées de société « canal historique ».

A la fin des années 1930, les disciplines d'observations des pratiques quotidiennes accèdent à la reconnaissance de sciences humaines et s'extraient du folklore. Le Musée national des arts et traditions populaires, fondé à partir du musée de l'homme et dirigé par Georges Henri Rivière est l'écho patrimonial des enquêtes ethnographiques thématiques pluridisciplinaires porté par le CNRS et l'Université. Il met en œuvre le concept de « **musée-laboratoire** ». Sous l'influence d'une nouvelle lecture de la muséologie proposée par l'ICOM naissant en 1947 et d'une société qui se modernise, plus ouvrière et industrielle que rurale, les anciens musées d'ethnographie traditionnelle se dépoussièrent, comme le musée de Bretagne à Rennes (ouvert en 1856) qui, entre 1951 et 1975, passe d'une galerie d'objets d'arts populaires, ressemblant à une image arrêtée sur un « avant 1830 », à un « musée évolutif », donnant dans les présentations une épaisseur à l'histoire jusqu'à la Bretagne contemporaine, en intégrant au développement historique, les conditions naturelles et les aspects ethnographiques et techniques. (J-Y Vieillard, 1989, p.107)

MUSÉES EN LIEN:

1896, Arles 1899, Honfleur, Le Puy, le musée Crozatier, Musée d'Annecy, Chalons sur Marne, Musée Picot, Digne, Luz, Montbrisson, Vire, Rennes, Bourg en Bresse (1909), Clermont Ferrand (avant 1923), Reims (1902), Saintes, Tournus, Dijon (Maurice Perrin de Puycousin)

La sensibilité à l'environnement, bientôt à l'écologie, se développe, et l'attention patrimoniale se porte sur « le territoire » alors que s'organise le réseau des Parcs naturels régionaux qui engloberont des entités écomuséales, inventées en 1966, dont les premières seront l'écomusée de Niou à Ouessant, l'écomusée de la Grande Landes à Marquèze et l'écomusée du Creusot. Les deux viatiques de la modernité des écomusées sont : une certaine idée du territoire et la participation de la population à la vie de l'établissement. Les fondements théoriques en seront énoncés par Georges-Henri Rivière, vers 1980, qu'André Desvallées consigne dans la Charte des écomusées (Instruction du 4 mars 1981 du ministre de la culture et de la communication, Jean-Philippe Lecat).

MUSÉES EN LIEN :

-Le Musée National des Arts et traditions populaires
- Ecomusées de Niou, de Marquèze, du Creusot

Au sein de l'ICOM, le MINOM, mouvement pour la Nouvelle Muséologie, on souligne alors que la mutation est consubstantielle à l'usage de l'**interdisciplinarité** comme outil d'analyse. Le but du musée est clairement affiché comme la recherche de " la connaissance globale et qualitative des rapports de l'homme et de son milieu" (Jean-Claude Duclos). À la suite des écomusées au sein des parcs naturels régionaux, fleurissent déjà la deuxième et de la troisième génération: écomusées industriels et urbains. Ces établissements se développent, généralement, sous la forme administrative la plus souple du droit français, l'association loi 1901.

MUSÉES EN LIEN:

Écomusée de Fourmies Trélon, musée de la mine de Lewarde, musée de la bière de Stenay, écomusée d'Alsace d'Ungersheim, musée du tabac à Bergnac, musée de la chapellerie à Chazelles, musée des arts et traditions populaires de Moyenne Provence à Draguignan, musée d'histoire de Marseille, musée du verre de Meisenthal

L'ICOM énonce en 1975, une définition générale du musée, qui préfigure ce que veulent être les musées de société : "Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert, étudie, les conserve, les communique et notamment les explore à des fins d'études, d'éducation et de délectation." (statuts de l'ICOM)

De nouvelles entités muséales se sont ainsi multipliées dans les années 1981, sous le double signe de la décomposition des régions industrielles (textile, mines, métallurgie) en recherche de résilience et du soutien du Ministère de la culture alors dans les fastes années budgétaires du ministère de Jack Lang.

La direction des musées de France crée une ligne budgétaire « secteur expérimental: écomusée et culture scientifique et industrielle ». La reconnaissance de la culture scientifique, technique et industrielle est marquée par la création de la Cité des Sciences et de l'industrie de la Villette conçue comme un pôle parisien d'un réseau de musées industriels clairement affirmé par l'intitulé d'un des groupes de travail « culture technique et aménagement du territoire. Pour un réseau de centres régionaux ». En parallèle aux écomusées, se développe alors un réseau de CCSTI (Centre de culture scientifique, technique et industrielle) et une cellule « patrimoine industriel » est mise en place à l'Inventaire des richesses artistiques de la France en 1985. Pourtant il est à noter que ni la Cité des sciences (le terme de Cité apparaît à cette occasion), ni les CCSTI ne revendiqueront le rapprochement avec les musées et refuseront l'appellation musée de France.

Par ailleurs le Fonds d'intervention culturelle interministériel, alimenté en partie par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale-DATAR, affiche, en 1983, un droit à l'expérimentation sociale et culturelle. Pour soutenir le développement culturel régional, ce fonds programme la préfiguration de nouveaux écomusées. Certains de ceux-là qui se développent sur des friches industrielles sont catégorisés « musée de site».

MUSÉES EN LIEN :

*Lewarde, Ungersheim,
Forges de Buffon à Montbard.*

Il est intéressant de noter que, comme pour les premiers écomusées, nés avec les augures de la DATAR, dans le cadre des parcs régionaux, c'est sous l'angle du développement territorial dans un contexte délétère, que cette deuxième génération se déploie. **Le territoire et son devenir** sont réaffirmés comme le cœur de cible de ces musées d'ethnographie nouvelle formule.

Cependant, dans bien des cas, ces nouvelles postures viennent se greffer sur des institutions en place depuis la fin du XVIIIème siècle et surtout la deuxième moitié du XIXème s., dont les collections sont nourries du glanage des notabilités locales imprégnées des modèles dominants en histoire et en passion régionale- il s'agit des objets d'usage et de la production artisanale de la paysannerie, du folklore et d'éléments témoins des activités de production locale. Ils sont identifiés sous le vocable « arts populaires » Ces objets feront les fonds constitutifs de nombre de musées dits d'art et d'histoire. Cet héritage fait la part belle à une dimension devenue encombrante dans les années scientistes des deux décennies de la fin du XXème s. l'esthétique entendue comme un jugement sur la beauté formelle. Georges-Henri Rivière botte en touche sur cette question : "*oui il y a des problèmes esthétiques...pour ma part je ne crois pas à l'histoire de l'art, je crois à l'histoire tout court. Je crois que l'art est une composante précieuse et combien voyante, profonde, de l'histoire, mais qu'il n'y a pas que cette composante. Il y a bien d'autres choses dans l'histoire, il y a la société, il y a les problèmes économiques, culturels, au sens beaucoup plus large et que c'est par là qu'on pourrait peut-être faire une révolution du musée d'art...*"(Georges-Henri Rivière, 1978, p.44)

C'est une problématique essentielle, restée dans l'impasse faute d'outil conceptuel pour penser une anthropologie de l'art. Dans la deuxième décennie du XXIème siècle, au cœur de la crise des musées de société, la question du sensible et de la place de l'art parmi les « objets témoins » revient en boomerang. En traitant cette interrogation de possibles nouvelles voies d'investigation et de valorisation d'ensembles conséquents de collection peuvent se dessiner.

L'Inspection générale des musées classés et contrôlés joue un rôle important, pour accompagner les professionnels dans leur entreprise de renouvellement de la muséologie, qui ébranle beaucoup de certitudes dans un monde essentiellement conservateur où les musées dans leur vocation de temple du beau sont souvent perçus comme au-dessus du champ des réalités sociologiques. L'IGMCC suscite des séminaires, rencontres nationales thématiques (mines (Saint Etienne, 1985), musées de la mer (Douarnenez, 1985), écomusées (l'Isle d'Abeau, 1986), musées d'agriculture (Les Ruralies au Prahecq, 1986)

Ces musées s'organisent en 1986 en une Fédération des écomusées, soutenue par la Mission du patrimoine ethnologique et par la Direction des musées de France. Le Crédit Coopératif mécène l'association. Elle se transforme en 1992 en Fédération des écomusées et des musées de société, FEMs. D'autres associations professionnelles voient le jour, qui seront, pour certaines, moins pérennes (Musées, hommes et société ; Muséologie nouvelle...). D'autres réseaux thématiques sont actifs : AFMA, association française des musées d'agriculture, AMCSTI, Association des musées et des centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle ; ReMUT, Réseau des musées techniques...

La légitimité des musées de société est affirmée par la Direction des musées de France pendant le mandat de Germain Viatte et confirmé par Jacques Sallois en 1991, à l'occasion d'un grand colloque national, à Mulhouse, où les responsables de musées de société sont invités à produire des projets culturels et scientifiques.

Depuis, par l'application de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France qui confère l'appellation « musée de France » à tous les musées anciennement « contrôlés », sans distinction des typologies de collections, les musées de sociétés sont reconnus, à part entière, dans la grande famille des musées de France et les mêmes règles d'inaliénabilité, de protection et de gestion professionnalisée s'appliquent aux collections qu'ils réunissent.

III- LES STATUTS DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

III-1 Constats

A RETENIR SUR LES MUSÉES DE SOCIÉTÉ :
67,9% municipaux, 9,2% départementaux, 3,1% communauté de communes (et c'est un statut en forte augmentation)

La plus grande partie des musées de société sont sous tutelle municipale (67,9%), les communes ayant souvent repris la propriété et la gestion de collections réunies initialement par une association, aujourd'hui dissoute. 16,4 % sont encore de droit privé- (association loi 1901 pour leur grande majorité). Les communes dans un environnement rural, de petite taille et en difficulté, tendent à passer la responsabilité à des communautés de

communes (3,1%). Dans les 20 dernières années, les départements sont parfois venus au secours des communautés villageoises, phénomène massif en Bretagne et en Midi-Pyrénées, soit en reprenant la propriété des collections et la gestion de l'équipement (9,2%), soit en inscrivant l'accompagnement de l'action culturelle dans les missions de l'ethnologue ou du conservateur départemental, très soutenu par les équipes patrimoniales des DRAC (ethnologue et conservateur). La disparition progressive de ces postes menace très directement la survie de nombreux musées de société.

À l'origine, les Parcs naturels régionaux, PNR, et les « écomusées » sont corrélés. Cependant, les écomusées de parcs sont, dans la plupart des cas, restés des entités associatives ayant conservé la propriété des collections et partageant à des degrés divers la gestion des personnels et des biens. Il en résulte des situations de responsabilités intriquées d'une grande complexité.

le Grand Département de ce champ de discipline est le Mucem, par héritage de l'ex Musée national des arts et traditions populaires, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés, les orientations scientifiques du Mucem, comme les connaissances des nouveaux conservateurs, s'étant éloignées de ces spécialités. Dix autres musées nationaux relevant de divers ministères (MCC, MEN, MVJS, MD, fonction publique hospitalière) ont des collections en rapport avec la sociologie, l'ethnographie, les sciences et techniques.

III-2 Evolution : de l'association au statut public – EPCC, GIP

Les musées de sociétés sont, le plus souvent, nés d'initiatives locales privées fonctionnant sous le statut associatif de la loi de

MUSÉES DE SOCIÉTÉ ET EPCC :
Musée de Lesneven (prob de l'appellation, statut)
Mémorial Acte (prob de l'appellation, statut)
MCMG, Guyane
Ecomusée du Val de Bièvre

1901. Les membres actifs dans les années 1970-1980 de ces associations, ont des difficultés à trouver une relève et, dans la majorité de cas (82,20%), les collectivités publiques territoriales qui subventionnaient les associations reprennent la propriété et la gestion directe de l'équipement. Face aux difficultés budgétaires de nouvelles tentations de management se présentent. Le statut d'EPCC, Établissement public de coopération culturelle, semble autoriser une gestion partagée des collections et de l'équipement. Cependant, un EPCC étant un

établissement public territorial non pérenne, il est juridiquement impossible de procéder au transfert de propriété des collections. Le Service des Musées de France propose un aménagement juridique sous la forme de l'adoption dans les statuts d'une clause relative à la dissolution de l'EPCC prévoyant la dévolution de la propriété des collections à l'une des collectivités territoriales partenaires.

MUSÉES DE SOCIÉTÉ ET GIP:
Statut à l'étude pour le futur musée des phares et balises- Brest
Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Sainte-Anne

Le GIP, Groupement d'intérêt public, qui permet d'associer des partenaires d'échelles très variables et des partenaires privés, semble une option appréciée pour les nouveaux montages. Il tombe sous les mêmes réserves que l'EPCC.

Enfin, on note quelques cas de délégation de service publique à des organismes privés pour l'exploitation et la programmation culturelle. Il arrive que ces montages administratifs combinés conduisent à des situations d'une grande complexité juridique quant aux responsabilités à l'égard des collections.

MUSÉES DE SOCIÉTÉ ET DSP:
Musée de l'automobile, Mulhouse

IV- LA DIVERSITÉ DES COLLECTIONS

De quoi parle-t-on, quand il est question des collections des musées de société? L'image la plus communément répandue est celle d'un ensemble d'objets d'«art populaire régional», sur le modèle schématique du musée national des Arts et Traditions populaires. Mais cette perception ne correspond qu'à un moment de la constitution d'un corpus patrimonial dont la gestation a été longue et traversée de nombreux courants de pensée et de modes, rassemblant dans les mêmes institutions des typologies d'objets fort différentes.

Quels objets trouve-t-on dans les près de 600 musées de société portant l'appellation « musée de France »?

La diversité des collections réunies est intrinsèquement liée à l'histoire de l'émergence de l'intérêt pour l'observation des pratiques quotidiennes ordinaires et festives des hommes; une passion d'amateur progressivement constituée en discipline universitaire ; un corpus d'objets qui extraits de leur contexte, organisés autour d'idéologies accompagnées par des mouvements artistiques ont progressivement «fait patrimoine».

Dans un premier temps, la curiosité des « occidentaux » s'est portée sur l'autre, étranger-exotique, justifiant des collections extra européennes rapportées d'expéditions lointaines par les voyageurs. Puis, Les érudits et notables urbains se sont intéressés à une altérité plus sociale: la paysannerie alors que sa mutation, voire sa disparition était annoncée (folklore, observation des us et coutumes, anthropologie, ethnographie). Le Réalisme avec Millet et Courbet, à la recherche d'un « âge d'or » des usages paysans dont les objets du quotidien constituent les vestiges fait suite au Romantisme qui tenta de donner une âme à la quête des racines de la Nation et de ses ancrages locaux. L'Académie Celtique qui confère à la France une histoire singulière parallèle, à l'égal du monde latin dévoile les fleurons de l'expression populaire romantique. Les courants littéraires et artistiques des villes imaginent un réel magnifié qui offre une personnalité aux « petites patries » que sont les régions. Le système politique et administratif français s'organise dans une démocratie électorale en même temps que se découpent les départements et que les conseillers généraux sont élus au suffrage universel (1871) et utilisent le courant de communication de la folklorisation, relais populaire qui connaît un formidable succès auprès des populations fraîchement immigrées en ville, issues de l'exode rural, bercées de la nostalgie de la Province originelle. Ainsi se vulgarisent et se multiplient les « objets- clichés » patrimoniaux dont nous héritons massivement : costume, mobilier, musique et danse, langues...

Un mouvement du même ordre conduit à s'intéresser au patrimoine industriel, quand les mutations technologiques et économiques ont désertifié les paysages industriels et déstructuré les équilibres sociétaux des territoires ouvriers (patrimoine industriel et technique). Cette transformation sociale s'opère alors que se développent de nouvelles formes d'attachement au local. Les revendications identitaires régionales, déjà nourries de la dimension patrimoniale, se trouvent renouvelées par une approche pluridisciplinaire du développement territorial dans laquelle la culture prend une place inédite, dans le champ de la thérapie sociale et de la promotion économique.

Ces collections sont donc l'expression de la culture populaire et de son patrimoine "témoin". La formule « petit patrimoine ordinaire » fut, un temps, prononcée. Peu valorisante, elle ne connut heureusement pas de postérité, mais elle était assez juste pour qualifier la matérialité et le champ opératif des collections des musées de société.

IV.1 Les grandes catégories d'objets dans collections des musées de société

1- Les objets extra-européens dits artificialia- Curiositae,

Ce sont les premiers à entrer en collection, en ce qu'ils ont été remarqués pour leur singularité, leur exotisme. Ils marquent le trait d'union entre les « cabinets de curiosités » et les musées d'ethnographie qui prendront forme beaucoup plus tard en lien avec la constitution des sciences de l'homme en discipline scientifique et universitaire.

2- Des objets techniques: outils, chaînes de savoir-faire.

Dès le XVIIème s. l'intérêt des observateurs se porte sur l'ingéniosité humaine (Encyclopédie de Diderot et D'Alembert...). L'outillage agricole et artisanal, puis le matériel industriel et technique trouvent place dans le contexte muséal.

QUELQUES PROBLÈMES IDENTIFIÉS

Musée du Quercy, Cuzals
(prob d'inventaire)
Musée de Rodez (inventaire et assainissement)
Ecomusée du Creusot
(Inventaire)

Des centres régionaux de culture technique (des CCSTI) ont été créés dans les années 1980 avec des missions proches de celles des musées : "recensement des biens mobiliers et immobiliers, mesures de protections nécessaires pour ces biens, en particuliers pour ceux qu'on ne prévoit pas d'acquérir...des collections et documents pourront acquis, conservés et présentés...des recherches historiques, ethnologiques, sociologiques et technologiques sont à mener...de tels travaux, destinés à éclairer d'un jour anthropologique les objets conservés comme des témoins, outre qu'ils favorisent pour le public la relation entre le passé et le présent, devraient conduire à terme à l'établissement d'une analyse raisonnée du monde

industriel." (Malécot, 1981, pp.13, 40). Beaucoup d'entre eux ont disparu.

Des collections liées au travail de la mine, de la sidérurgie, de l'électricité et de nombreuses spécialités techniques et artisanales:

verrerie, coutellerie, chapellerie, ganterie, sonnailles, textile, dentelle, liège... sont rassemblées et installées dans les musées attachés à ces spécialités, sur leurs lieux mêmes de fabrication.

3- les collections d'identité régionale et "d'art populaire"

Dans cette catégorie, se trouvent les collections des premiers musées d'ethnographie, qui abriteront une nouvelle catégorie artistique reconnue sous l'appellation « Art populaire ». On en note les premières mentions avec la société d'ethnographie nationale et d'art populaire, fondée par Gustave Boucher (1895) qui fera de nombreux émules. Les associations régionalistes et les défenseurs de l'art populaire, parmi lesquels, Henri Cazalis (1840-1909) – Jean Lahor, fondateur de la Société Internationale d'art populaire et d'hygiène, en 1903 (projet de musée savoyard à Chambéry - 1901) se multiplièrent au début du XXème siècle, tandis que le consensus populaire se faisait autour de ce patrimoine revendiqué par les nombreuses associations folkloriques urbaines et que naissait un solide marché de l'antiquité (pas toujours très ancienne !) régionale... Ce sont des objets chargés de l'idéologie des « petites patries » locales, souvent devenus des constructions « stéréotypées ».

4- Les objets « spécimen- Témoins- Documents » (l'approche scientifique structurale)

À la fin des années 1930, les disciplines d'observation des pratiques quotidiennes accèdent à la reconnaissance de sciences humaines et s'extraient du folklore. Le Musée national des arts et traditions populaires, met en œuvre le concept de « **musée-laboratoire** » en lien avec le Centre d'ethnologie française du CNRS et engage des programmes de recherches interdisciplinaires. Un cadre méthodologique légitime scientifiquement les processus d'acquisition dans les musées de société, basé sur **le principe de l'enquête-collecte**, au détriment de l'achat dans le commerce de l'art et des ventes publiques. Il confère au matériel documentaire restituant le contexte d'usage des objets, une place essentielle en lien avec l'inventaire muséographique, au côté de l'objet lui-même. Les écomusées en sont les héritiers dans les années 1980. De statut associatif, à l'origine, ils ont un fonctionnement basé sur trois collèges : usagers, financeurs, scientifiques, qui caractérise leur action spécifique : **une action localisée donnant une place active-constructive aux habitants.**

Synthétiquement, l'objet du « musée de société » est un objet du quotidien. Les conditions de son acquisition en font un objet polysémique dans son environnement d'usage (Bourdieu), comme dans son cadre muséal, au croisement des contraintes de choix qui ont prévalu au moment de son « collectage », puis de sa sélection pour être exposé, puis de sa rencontre avec la singularité de chaque « regardeur ». Umberto Eco parle de « l'œuvre ouverte », le musée ayant pour mission la « mise en valeur de la polysémie ouverte de l'objet ».

IV.2 Les acquisitions : procédures et résultats

La politique d'acquisition est corrélée à l'ensemble des caractéristiques du musée : sa thématique, ses axes de recherche, ses expositions, l'observation des publics, ses capacités financières, son ancrage dans les stratégies politiques de sa tutelle. Elle traduit la santé de l'établissement et sa capacité à penser son avenir.

La politique d'acquisition se définit en fonction de :

- l'histoire et du projet de l'établissement (elle s'inscrit dans cette histoire ou se met en rupture)
- une prise de conscience de la demande des publics (ex : les publics familiaux privilégient les axes historiques et sciences et techniques... On constate une forte demande sur les savoirs loin devant la beauté et le partage- (rapport DDP, 2015)
- la volonté de la tutelle, des élus
- lesquels peuvent être en attente de propositions des responsables culturels (le musée doit être force de proposition)

Stratégiquement, le développement de l'établissement patrimonial doit être pensé en corrélation avec d'autres secteurs de la politique locale : tourisme, développement durable, jeunesse, formation, numérique, métiers...

Enfin, il est essentiel de concevoir que ni la quantité d'objets acquis ni l'importance du budget engagé sur les œuvres ne constituent des critères de qualité de la politique d'acquisition, dans un musée de société.

Les modalités d'acquisition dans les musées de société (plus chercheur qu'acheteur):

Les stratégies d'acquisition des musées de société reposent sur la mise en place de programmes de recherche accompagnés de collectes d'objets documentés, abondant les collections thématiques des établissements. Les modalités pratiques des **enquêtes-collectes ethnographiques** ont été scientifiquement encadrées (MnATP, CNRS- CEF et alt). Le recours à l'achat sur le marché privé ne concerne, en principe, que des objets exceptionnels, devenus uniques et suffisamment caractérisés pour ne pas nécessiter de contextualisation.

Cependant, on constate la disparition progressive de l'enquête de terrain. La raréfaction du personnel scientifique, qu'il soit attaché à l'établissement ou mis à contribution par une collectivité, en est l'une des causes principales. Rares sont les responsables de musées qui ont reçu une formation en ethnographie et les ethnologues départementaux ou conseillers en ethnologie en Drac sont une espèce en voie de disparition. La discipline peine à faire reconnaître sa technicité et chacun, amateur du patrimoine local, pense disposer des capacités à animer un « musée d'ethnographie ».

On note quelques rares cas d'achat en vente publique (affiches touristiques), moins encore chez les antiquaires ou les galeristes. L'acceptation de dons opportunistes devient la règle. Ces dons échappent bien souvent au passage en commission scientifique régionale, et il faut sans doute évaluer leur importance (en quantité d'objets), bien au-delà de ce qu'il est possible d'estimer au suivi des propositions d'acquisition soumises à l'avis des commissions.

Force est de constater que le recours au FRAM des musées de société est négligeable.

Quelles acquisitions?

Beaucoup de musées de société n'ont aucune activité d'acquisition évaluable par les propositions d'acquisition en commission scientifique régionale. Par contre les musées qui se plient à l'exercice de contrôle des commissions, le font régulièrement et présentent souvent des lots très conséquents :

- deux lots de 1000 objets pour le musée de Fourmies (2014)
- un lot de 7000 boutons pour le musée de Méru (2014)
- 3000 documents imprimés pour le musée de l'imprimerie de Lyon (2015)

Les types d'objets les plus fréquents :

- les achats monographiques dans la thématique : chaque musée acquiert dans sa spécialité, comme le musée de l'automobile de Mulhouse, les accordéons à Tulle...
- Les musées d'artisanat local et proto-industriel acquièrent tant dans la tradition qu'en synergie avec les développements contemporains de l'activité, souvent en relation avec les lycées et les centres de formation spécialisés (musée de Mézins : le liège, Musée du Bugey : la tournerie de bois, Thiers : la coutellerie, Calais et Caudry : la dentelle, Le Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne : les rubans, les fusils et les vélos, Romans : la chaussure des industriels de Romans)
- *Dans la continuité des collections historiquement constituées: la valeur patrimoniale récurrente des collections des musées de société reste le costume et les pièces textiles en général. Cette constante induit la nécessité de soutenir une activité de recherche en réseau, pour ces musées qui ont à redéfinir un véritable système d'interprétation des pièces de vêtement, dits traditionnels ou communs, tant pour sélectionner de manière pertinente ce qu'il convient de faire entrer en collection, que pour renouveler la manière de les présenter au public de façon intelligible et débarrassée des idées préconçues (réseau universitaire à l'université de Mulhouse, musée de Haguenau).
- De manière transversale, certaines catégories d'objets sont en abondance, comme les cartes postales anciennes. La question est souvent posée de leur présence à l'inventaire ou en documentation. Les affiches publicitaires ou touristiques constituent également un des marronniers des collections ethnographiques collectées au contemporain.

On observe quelques tendances lourdes qui portent en germe les nouvelles orientations des musées de société :

- **L'Art contemporain** fait son entrée dans les collections principalement par des commandes à des photographes documentaristes/artistes pour tenter de capter une image du contemporain (Écomusée de Saint-Cyr sur Morin, Musée de la photographie de Bièvres...). Mais, dans bien des cas, il s'agit d'acquisitions opportunistes : dons à l'issue d'expositions temporaires ou accumulations de représentations contemporaines des paysages environnants par des artistes locaux...La création contemporaine est de plus en plus présente dans le domaine du **design**, pensé comme un prolongement possible des collections existantes qui traitent des objets des choses de la vie au quotidien, manger, se vêtir, habiter (musée de St Quentin en Y). Cette tendance accompagne la question centrale des musées qui ont pour vocation d'observer les faits sociaux : **comment engranger aujourd'hui la mémoire de demain ?** Les responsables d'établissements sont conscients de porter cette mission, mais se sentent souvent désarmés. Ils s'en remettent donc à l'observation des modes de vie contemporains par l'œil de l'artiste. Ce choix annonce une nouvelle rupture sémantique de la collection qui d'ensemble d'objets-témoins du lien social, son dernier avatar, glisse vers l'objet de représentation, de deuxième regard. Les collections du XXIème siècle, construites selon ces pratiques, seront des ensembles de regards relatifs portés sur la société contemporaine et non plus des archives du siècle. (Que reste-t-il du présent ? Collecter le contemporain dans les musées de société, 2012, Coédition Musée Basque et de l'histoire de Bayonne / Société des Amis du Musée Basque / Fédération des écomusées et musées de société / Éditions Le Festin). En cela, on peut remarquer qu'ils ne sont pas très différents des pionniers des musées régionaux constitués par Mistral, Perrin de Puycousin (musée de la vie bourguignonne)..., dont les collections qu'ils ont amassés à la fin du XIXème et au début du XXème siècles nous renvoient aujourd'hui une image de la paysannerie passée au crible du regard bourgeois du poète ou du notable. Il faut noter que l'objet de musée est marqué également par **les nouvelles postures de l'anthropologie contemporaine (communauté patrimoniale et co-construction)**: le responsable de musée comme l'anthropologue, ne se conduisent plus en prédateurs, (Icofom 2016 – Le musée prédateur) ni en « sachant ». Il y a beaucoup à apprendre en laissant l'initiative du choix des objets-témoins à la communauté patrimoniale (Convention de Faro, 2005) sujet actif et non plus objet de l'enquête. Ces objets « émiques » participent de la co-construction du patrimoine.

MUSÉES EN LIEN :
MCMG, Guyane

- **Les avancées technologiques** réorientent les champs patrimoniaux. La contextualisation constituant une spécificité de l'objet du musée de société, on s'interroge sur la place particulière, avec statut de collection, qu'il conviendra de donner, à l'avenir, au **patrimoine immatériel**. Ce champ de réflexion est essentiel dans la mise en œuvre des musées de Guyane et de Mayotte, qui sont dans la phase de constitution de leurs collections- témoins de cultures de transmission orale. Ces deux équipements, font en la matière figure d'espaces expérimentaux.

MUSÉES EN LIEN :
MuMa, Mayotte (pas encore musée de France)

- **Enfin, les musées de société sont des espaces expérimentaux** pour des objets qui soulèvent des problèmes de présentation, de restauration et de conservation préventive

MUSÉES EN LIEN :
Musée du Quercy, Cuzals
écomusée du Pays de
Rennesécomusée de Niou
(Quessant)

tout à fait originaux. La question des machines qui doivent fonctionner pour conserver du sens et une certaine attractivité au regard des visiteurs (machines agricoles et machine outils, métiers textiles, instruments de musique..) est une source permanente de débats entre restaurateurs et médiateurs. Des protocoles de réparation compatibles avec les exigences de la restauration-conservation préventive ont été formulés (C2RMF). La conservation des collections vivantes (écomusée du pays de Rennes, la poule coucou; écomusée de Niou, le mouton d'Ouessant...), comme les collections de végétaux, est complexe. Elles ne font pas l'objet de consignes relevant de la conservation contrôlée des collections. Les conditions d'acquisition des objets surdimensionnés (moulins, machines attachées au bâti...), après polémiques dans les années 2000 donnent préférence au maintien in situ sur le démontage et transfert dans les réserves. Les objets confectionnés en matières périssables, relativement fréquents en particulier dans le corpus des objets extra-européens font l'objet de fiches inventaires spécifiques qui portent l'attention sur les techniques de fabrication à partir des matériaux frais, afin de conserver la capacité à refaire l'objet à l'identique en cas d'exposition (pagne en feuilles de bananier- costume de carnaval antillais...)

Des champs de recherche sont ouverts pour une muséologie nouvelle : comment constituer la mémoire du goût ou des odeurs?

V- LA RARETÉ DES CHANTIERS D'ARCHITECTURE ET MUSÉOGRAPHIE

Le Service des musées de France (BICT, bureau de l'innovation et du conseil technique) tient à jour un fichier de suivi des chantiers programmés et en cours dans les musées de France, élargis à quelques rares équipements qui ressortissent de la catégorie musée sans disposer de l'appellation (le CRAAC). Ce document indique que le service suit 297 chantiers, toutes thématiques-musée confondues, dont 27 musées de société (soit 9% de son activité). On peut donc estimer que le pourcentage de musées de société engagés dans un projet donnant lieu à un chantier muséographique (aussi minime soit-il) rapporté au 1220 musées de France, est de 4,5% ...autant dire, une donnée négligeable.

Quelques équipements, d'échelles diverses, ont cependant été inaugurés durant les quatre dernières années : Le MuCEM- quand fermait le MnATP, Confluences regroupement de plusieurs entités préexistantes (Lyon)-, le Memorial Acte (qui n'est pas Musée de France) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Electropolis – musée de l'électricité à Mulhouse (Grand Est), ainsi que des projets plus modestes, Musée de l'École rurale à Trégarvan (Bretagne), extension du Musée du Jouet à Moirans-en-Montagne (Bourgogne-Franche comté).

MUSÉES EN LIEN :

-Musée des vallées cévenoles, Saint-Jean-du-Gard
 -musée-bibliothèque de Carpentras (archi)
 -museon arlaten (archi)
 -musée de la Camargue (archi).
 -Musée Albert Kahn (archi)
 -musée de la mine de Saint-Étienne (musée)

Des chantiers sont en passe d'aboutir, souvent après de longues années de gestation : le musée des vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard (Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées), le museon arlaten à Arles (PACA), le musée Albert Kahn (Hauts de Seine).

D'autres pourraient être inscrits sur CPER (clause de revoyure), la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane à Cayenne (Guyane), le Musée des phares et balises projet partagé Ouessant et Brest (Bretagne), bien que leur avenir soit encore très fragile.

CPER2015-2020 : (données de juillet 2016)

- Musée de l'automobile (Mulhouse – Grand Est)
- Musée Lorrain (Grand Est)
- Musée d'Épernay (surtout pour sa partie archéologique)(Grand Est)
- Musée de Saint Dizier (Grand Est)
- Musée du Rethélois et du Porcien à Reims (Grand Est)
- Musée Ignon Fabre à Mende (Occitanie)
- Écomusée du Creusot (Bourgogne-Franche-Comté)
- Écomusée de la Camargue, Arles (PACA)
- Faymoreau, centre minier (Vendée-Pays de la Loire)
- Le Pallet (Musée du vignoble nantais) (Pays de la Loire)
- Saint Lambert du Lattay (Musée de la vigne et du vin)(Pays de la Loire)
- Saint-Flour, réserves mutualisées des 2 musées (AURA)
- Musée savoisien à Chambéry (AURA)

Enfin, il faut noter d'importants chantier des collections en vue du réaménagement de réserve : les collections départementales de l'Aveyron à Rodez, celui de l'écomusée du Creusot.

VI- LES CAUSES D'UNE RENAISSANCE NÉCESSAIRE DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

Les grands départements du secteur sont le Musée du Quai Branly et le Mucem. Le MQB émet des avis sur les acquisitions des musées ayant des collections extra-européennes. Le Musée National des Arts et Traditions Populaires qui était Grand département pour les collections territoriales et d'art populaire est aujourd'hui devenu le Mucem. Si, ayant conservé les collections nationales de référence, il est toujours le Grand département institutionnel auquel se rattachent les musées de société, son orientation comme musée de la Méditerranée et les spécialités de son équipe de conservation ne lui permettent que partiellement de jouer sa partie, tant en ce qui concerne les avis sur les acquisitions, que comme foyer émulateur d'une relecture des fonds patrimoniaux ou comme animateur de réseau. Le Mucem porte la responsabilité de reconstruire un Grand département.

Les musées territoriaux sont, de plus, directement victimes des restrictions budgétaires. Le premier effet frappe le personnel scientifique et les responsables d'établissement. Les tutelles, souvent des communes modestes, tendent à considérer que ce patrimoine « familial » est entre de bonnes mains bénévoles et ne nécessite pas, tous calculs faits, le recours à des professionnels.

QUELQUES EXEMPLES :

*Musée d'Auvergne à Riom (fermé en renouvellement),
musées de Cavaillon musée des automates
Nerillv (fermé)*

Ces dernières années, les ethnologues ou conservateurs départementaux ou en Drac ont multiplié leurs déplacements pour accompagner la survie de ces petits équipements, ce qui avait un effet compensateur. Ces postes se raréfiant, et les bénévoles vieillissant, les musées, à bout de souffle, ferment au public (environ 15%). Pour autant il est rare que les collectivités territoriales demandent le retrait d'appellation. La règle qui prévoit que le retrait d'appellation ne soit instruit en Haut conseil des musées de France qu'à la demande de la collectivité territoriale propriétaire des collections

explique la quantité croissante de musées fermés continuant à figurer sur la liste des musées de France alors que les conditions minimales requises pour l'appellation ne sont plus honorées souvent depuis plusieurs années, quelque fois même n'ont-elles jamais été remplies- effet induit de l'inscription automatique à la liste des « musées de France » des musées qui étaient « contrôlés » en 2003.

VI.1 Des thématiques moins attractives ?

Les mutations sociétales auxquelles nous assistons et participons rendent nécessaires la refondation des musées de société. Elles remettent en cause les fondements des principes et méthodes qui ont motivé depuis plus d'un siècle et demi la création et l'animation de ces équipements patrimoniaux. Les collections ont été choisies et accumulées pour raconter une histoire permettant à chacun de se retrouver dans ses liens à l'autre, que ceux-ci unissent par la valorisation des ressemblances ou différencient, sur un territoire géographiquement identifiable. Deux axes formaient un repère, communément partagé : l'espace - le territoire- et le temps - la profondeur historique-. Les identités, tant régionales que nationale, et la narration de la tradition se sont construites sur ces valeurs de la fin du XIXème s. et durant tout le XXème s.

Cette histoire ne fonctionne plus aussi sûrement dans l'imaginaire social et politique. Sans entrer dans l'analyse approfondie, on peut en esquisser l'une des raisons. Elle repose sur l'obsolescence de la perception de l'espace jusque-là appréhendé comme une donnée immuable. Le territoire, cadre d'une ruralité enracinée est devenu un chemin de mobilité et d'urbanité. L'accélération des déplacements des populations a généré de nouvelles formes de territorialisation et de construction des communautés d'identification dans les villes monde et le village planétaire. Les ethnoscapes (Arjun Appadurai, 2001, *Après le colonialisme- les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot) et les « communautés patrimoniales » au sens de la convention de Faro (Unesco 2005) sont des descripteurs et prescripteurs patrimoniaux qui se sont superposés, plus que substitués, aux terroirs régionaux. En d'autres termes, le XXIème s. vit la fin des paysans, leur accroche au territoire et de la narration de la tradition, le grand mythe du dix-neuvième siècle. C'est donc aussi l'obligation pour les musées locaux basés sur la construction d'une identité régionale, aux traits aujourd'hui obsolètes, d'entamer une introspection pour penser leur réadaptation au contexte politique et sociétal. C'est une pratique endogène pour ces équipements dont, rappelons-le (voir introduction et historique), l'évolution est corrélée aux conditions historiques de leur développement, aux interrogations, inquiétudes et contradictions de la société.

Le constat de la dislocation du lien qui reliait l'identification territoriale à l'activité qui s'y déployait vaut pour les grandes industries d'exploitation des ressources locales, mines, acier, textile... tout autant que pour l'agriculture.

QUELQUES EXEMPLES :

Fermeture du musée de l'AP-HP à Paris, stockage des collections des HCL de Lyon, les musées associatifs de médecine à Toulouse

Sans doute faut-il chercher d'autres explications à la désaffection pour le patrimoine de mémoire de certains secteurs : les musées de médecine sont partout en grande difficulté. On note cependant une nouvelle appellation « musée de France » (Haut Conseil mars 2016) attribuée au musée d'art et d'histoire du Centre hospitalier Sainte-Anne dont le projet scientifique et culturel repose plus sur des collections artistiques que sur l'histoire des sciences.

QUELQUES EXEMPLES :

*Musée des Transports urbains- AMTUIR-Ile de France
ITTC à Toulouse*

Les musées des transports, qui ont connu un réel succès dans les années 1950 peinent à trouver un nouveau souffle, quand ils ne meurent pas tout simplement. Ce secteur du patrimoine technique tend à se concentrer sur quelques centres thématiques : l'automobile et le Chemin de Fer à Mulhouse.

Les musées des sapeurs-pompiers, présents dans de nombreuses villes dès le fin du XIXème siècle, glorifiant le courage des sauveteurs du feu et destinés à susciter des vocations, laissent aujourd'hui des gisements de collections orphelines.

VI.2 les difficultés d'application de la loi musée

Les musées de société ont largement bénéficié du passage automatique en «musée de France», sans vérification des inventaires ou des conditions de fonctionnement, lors de la mise en application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Un recul de presque quinze années d'application permet de mesurer les effets de la loi musée. Sa promulgation de manière non exclusive a été unanimement saluée comme la reconnaissance nationale des collections patrimoniales ethnographiques et a ouvert la voie à une institutionnalisation et à une gestion professionnalisée.

Pourtant des effets secondaires négatifs entravent aujourd'hui le bon fonctionnement du statut :

- On trouve, reconnues comme « trésor national », des collections pléthoriques avec des inventaires partiellement inexistant, souvent imprécis et incomplets
- On déplore des conditions de conservation inappropriées et hors normes, provoquant des dégradations irrémédiables et des contaminations menaçant gravement des collections encore saines stockées à proximité
- On observe un déficit de documentation rendant souvent impossible le traçage des objets, tant en ce qui concerne le mode d'acquisition que l'intentionnalité descriptive et scientifique qui a guidé le choix de sa patrimonialisation. Des objets décontextualisés dont la conservation s'avère dépourvu du moindre sens.

Les équipements victimes de ces effets secondaires ne devraient plus figurer à la liste des musées de France. Mais, comme indiqué précédemment, les collectivités territoriales attributaires de l'appellation font rarement la demande de son retrait.

Quand elles le font, l'État se trouve confronté à de nouvelles difficultés. La loi porte obligation, lors du retrait d'appellation musée de France, de réattribuer les collections à d'autres musées de France. Ces **transferts de propriété sont souvent difficiles**:

- Bien souvent, les collections étant attachées à un territoire donné, il n'existe pas de musée voisin susceptible de leur faire une place dans leur projet scientifique et culturel et, non plus, qui disposerait de collections équivalentes que les rescapées viendraient utilement et « intelligemment » compléter. Pour pallier ce phénomène, il apparaît nécessaire de créer des musées « pôle de référence ». C'est ainsi que, de fait, le COMPA (conservatoire du machinisme agricole) de Chartres, affectataire d'une grande partie des collections du musée

QUELQUES EXEMPLES :
Agropolis et les Ruralies (retraits d'appellation)
Musée de Saint Riquier

Agropolis et de celles des Ruralies fait figure, avant même que le concept soit précisément défini, de pôle de référence pour les collections de techniques agricoles.

- La question de l'attache au local étant centrale pour une grande part des collections, on constate également des situations où les élus locaux demande le retrait d'appellation, mais ne souhaitent pas être dépossédés des objets donnés par leurs concitoyens. Ils suivent en cela la volonté des donateurs et de leurs descendants. Le maintien dans le contexte local s'avère, en l'occurrence, plus important que l'expertise en conservation préventive, la garantie de conservation sur le long terme et même la valorisation et la présentation au public. La force affective du symbole identitaire patrimonial concrétisée dans l'objet doit être prise en considération. C'est cette même force qui a conféré du sens au geste initial du donateur. La loi et ses décrets d'application n'apportent aucune réponse à ces cas de figure.

QUELQUES EXEMPLES :
Musée de Bourg Saint Maurice (retrait d'appellation)

VII- LES REFONDATIONS, LES NOUVELLES ORIENTATIONS : L'INTERDISCIPLINARITÉ ET LA TRANSVERSALITÉ DANS L'ADN DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

Devant la multiplicité des visages des musées de société, la première tentative est d'opérer un classement typologique par nature de collection. Une répartition selon 9 catégories (voir annexe 2 – essai de classement par catégorie thématique) indique une distribution à peu près équivalente entre des établissements à collections polyvalentes (37%), des établissements dits « canal historique », à dominante ethnographique, liée aux activités dominantes sur les territoires qu'elles soient rurales-industrielles ou urbaines-entre autre les écomusées- (26,5%) et une troisième catégorie qui regroupe les établissements s'étant spécialisés sur une activité artisanale ou industrielle spécifique (21%). Les fermetures frappent de manière équivalente chacune de ces catégories, les musées polyvalents ayant plus de chances de retrouver un axe de développement dans un domaine plus « à la mode ». Les collections extra européennes sont très minoritaires (2,7%). Nous avons déjà souligné le malaise dans les musées de médecine (1,4%), des transports (2,7%) ou des institutions – sapeurs pompiers, poste, électricité, présidence, Mont de piété- (2,10%) pour lesquels on note un nombre inquiétant de fermetures et des collections orphelines difficiles à « replacer » dans un musée de France. Les musées d'art sacré (4,03%) et dédiés à l'enfance (1,5%) se portent plutôt bien. (pour une répartition plus fine par région, voir le tableau en annexe 2)

Il apparaît que leur identité se caractérise moins par la nature des collections qu'ils conservent que par les méthodes qu'ils mettent en œuvre pour donner du sens à l'interface publics/ collections/ territoires. Ils sont espaces d'expérimentation tant ces trois paramètres sont en constante re-interprétation.

QUELQUES EXEMPLES :

Musée de l'Hospice Saint Roch à Issoudun
Musée Bargoin à Clermont-Ferrand

La difficile contrainte de la diversité des collections des musées de société peut se révéler un atout quand il s'agit de tenter d'en repenser les projets scientifiques, culturels et artistiques. Assumer l'éclectisme des collections ouvre l'imagination à de multiples possibles. Certains l'ont déjà révélé avec des succès inégaux (Une réussite, le musée de l'hospice Saint-Roch à Issoudun ; Musée Bargoin à Clermont-Ferrand).

Les musées du musée et les nouveaux PSC :

VII.1-principes évolutifs du rapport à la population

Deux piliers, déjà rencontrés dans le chapitre relatif aux politiques d'acquisition, sous-tendent les méthodes d'élaboration des projets de refondation des musées de société :

- la notion de « **musée-laboratoire** », entendue diversement, mais renvoyant toujours à la volonté de s'inscrire dans des dynamiques d'innovation et d'expérimentation
- la notion de **co-construction**, héritée des écomusées, posant pour principe l'homme au cœur de l'enjeu muséal. L'extension de cette exigence conduit le responsable, le « sachant », à mettre sa responsabilité d'élaboration sélective et discursive, en partage avec la population concernée par le projet culturel.

VII.2 Les nouvelles orientations:

Dans leur fructueux et nécessaire effort de remise en question, les musées, accompagnés de manière salvatrice et dynamique par les associations professionnelles et les réseaux, privilégient certaines orientations en puisant dans le riche répertoire de spécialités que leur offre l'éclectisme de leurs collections et la polysémie des objets.

- la reconquête de l'histoire. Le patrimoine pour penser le futur avec des histoires de vie

On constate une forte appétence des publics pour la dimension historique des collections. Les musées de société, dans leur quête d'identité, avaient souvent laissé pour compte l'approche chronologique dans leur parcours. Les difficultés du temps poussent les publics à une interrogation sur la capacité de l'homme à surmonter les crises et à s'adapter aux changements. L'introduction de la profondeur historique comme preuve de la capacité de l'homme à survivre incite les musées à un ancrage dans l'histoire et une réflexion sur le futur et la durabilité. Certains PSC sont réorientés vers les caractéristiques d'un musée d'histoire. D'autres font cohabiter un parcours « histoire des mentalités » et histoire institutionnelle (musée de Bretagne, les Champs libres-Rennes). La plupart s'interrogent sur les possibilités de réinjecter

QUELQUES EXEMPLES :

Musée savoisien, Chambéry (PSC)
Musée de Bretagne, les champs libres, à Rennes

de l'historicité dans leur parcours ethnographique qui s'inscrit dans une interprétation volontairement prospective. Cette dernière dimension – qui donne au patrimoine la capacité de penser le futur- est l'atout qui permet

d'intéresser les élus à la valorisation de leur patrimoine, clairement axée vers l'avenir.

-l'homme dans son environnement – l'axe musée de l'homme et de la nature : l'approche écologique- bricolage idéologique et du braconnage culturel (Michel de Certeau)

L'inquiétude sur l'avenir du quotidien, le développement durable, la pauvreté et l'exclusion, la question de la viabilité des circuits courts et des conséquences de la pollution et du réchauffement de la planète, autant de problématiques qui ramènent l'homme à une échelle réduite face à l'environnement naturel et à sa condition d'animal parmi tant d'autres êtres vivants sur la planète.

QUELQUES EXEMPLES :

Confluences, Lyon
Musée du Père Pinchon (appellation, PSC)
écomusée du Quercy à Cuzals
Museo Guatelli à Parma

L'intérêt des publics se porte sur les conditions de vie des « anciens », quand il fallait se nourrir de sa propre production, économiser les rations pour boucler le cycle des saisons, recycler et rapetasser... Autant de stratégies relevant du bricolage idéologique et du braconnage culturel permettant de rêver une posture hors de l'obsolescence programmée et du prêt à consommer imposé. Le musée trouve ainsi une des possibilités d'interprétation des collections : on y trouve les techniques du nécessaire, de l'essentiel, du basique - un principe de réalité.

-l'attractivité des territoires: le paysage culturel et le patrimoine dans le développement économique local

Force est de constater que la société civile reste très attachée à l'appartenance territoriale, l'identité locale, qui prend des formes d'expressions évolutives. La notion de « paysage culturel », énoncée dans la charte de Sienna par Icom Italie (Charte de Sienna, Icom Italie 2014), porte les prémices d'un renouveau du positionnement des musées de société dans le cadre d'un travail patrimonial en transversalité et en complémentarité avec les autres leviers patrimoniaux locaux.

QUELQUES EXEMPLES :

Écomusée de la pomme et de la poire, Barenton (PSC)
Écomusée du vignoble nantais (PSC)
Musée de la vigne et des vins d'Anjou
Écomusée de Niou (Ouessant)

Le paysage culturel est le pays que nous habitons et qui nous entoure au quotidien avec les images et les représentations qui l'identifient et le définissent comme tel. Il est la somme de ce que les grandes transformations du siècle passé sont venues ajouter et soustraire aux traits de caractère initiaux et des évolutions dont

nous participons. L'identité du paysage est intimement liée à la nature singulière d'un patrimoine culturel étendu, diffus, dense, stratifié et inscrit dans l'environnement.

Les territoires sont ainsi construits, de vastes « musées à ciel ouvert », constitués de biens dispersés dans chaque lieu qui, par voie législative ou seulement par un sentiment commun, forment « le paysage et le patrimoine historique et artistique de la nation ».

Les musées de société ont un rôle territorial essentiel, en premier lieu par la provenance même de leurs collections. Ils contextualisent en les accueillant des biens exhumés lors de fouilles, des biens sauvés du démantèlement des établissements ecclésiastiques, industriels ou agricoles, des biens impossibles à conserver sur le lieu de leur trouvaille et, enfin, les biens versés par legs ou don assortis de l'exigence du donateur d'un ancrage au lieu. Le musée devient le dépositaire de témoignages matériels et immatériels d'un territoire plus ou moins vaste, mais néanmoins garant d'une proximité physique. Ce rapport entre territoire et musée, incite à étendre les missions institutionnelles de conservation et de diffusion des collections à leurs contextes de provenance; à les rendre également responsables du paysage dont ils font partie, en étant des protagonistes actifs de sa protection et de valorisation.

Impliquer les musées dans la gestion et l'entretien du paysage culturel

signifie développer leur vocation naturelle, en élargissant leur responsabilité depuis leurs collections jusqu'au patrimoine et au territoire. Pour développer cette vocation, il est nécessaire que partout où les conditions sont réunies, les musées deviennent non seulement des centres territoriaux de protection active, mais aussi des centres d'interprétation du territoire. Il leur faut élargir leur mission, déployer leurs propres activités dans le champ ouvert du patrimoine culturel et du paysage qui les entoure, et dont ils peuvent assumer, à des degrés divers, la responsabilité.

QUELQUES EXEMPLES :

Musée Gadagne à Lyon Musée de Suresnes
Musée dauphinois à Grenoble écomusée de Niou à Ouessant
Écomusée du vignoble nantais Écomusée du Val de Bièvre
« bassin minier et Louvre Lens »- Guide « Lonely planet
» Écomusée de la pomme et de la poire à Barenton (Morbihan)

À la vision d'un musée engagé presque exclusivement dans la conservation, l'exposition et la communication de ses propres collections,

s'en substitue une autre, élargie au contexte dans lequel il opère et à son développement. Cette fonction des musées – d'autant plus si elle est intégrée avec celle des archives, des bibliothèques, des monuments historiques, de l'inventaire, des musées et des offices de tourisme – devient une extraordinaire ressource pour la protection, l'entretien, l'interprétation du paysage, en même temps qu'une ressource pour les musées eux-mêmes: en assumant des devoirs qui ne se limitent pas à leurs collections, ils sont aussi encouragés à élargir, valoriser, et accroître leurs collections et leur patrimoine de connaissances et de compétences. Plutôt que de multiplier les entités culturelles, les musées de société ont

vocation à accueillir - et absorber- des Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Ainsi peuvent-ils devenir les lieux où se définit et s'élabore «l'attractivité» d'un territoire: ce sont des foyers d'où sont attribués les labels patrimoniaux, historiques, gastronomiques, les appellations d'origine contrôlées (AOC et AOP)- (*AOC Calvados attribué dans l'enceinte du verger conservatoire de l'écomusée de Barenton*), les marques déposées...Ils soulignent la part de leur renommée économique que les productions locales doivent à la transmission de la tradition et du patrimoine.

- La tentation de la dimension émotionnelle. Une revitalisation de l'art "populaire": fonction fabulatrice (Bergson) et empoëtisation du quotidien

QUELQUES EXEMPLES :

musée de Salagon
musée de Barcelonnette
Musée Gassendi à Digne
Le museon arlaten
Lewarde « écrire la mine » Atelier expo Danse
Miam à Sète (n'est pas musées de France)
Musée de l'hospice Saint Roch à Issoudun
Musée Berquin à Clermont Ferrand

La dimension narrative est une des composantes essentielle du musée : quel qu'il soit, le musée n'est pas une publication scientifique en 3D. C'est un lieu d'échange, de transmission de savoir et d'émotion dont les mots sont des objets *pour dire* qui plantent un décor actif, opérant. Un décor pousse-mémoire, révélateur de sens... Il faut, au musée, des objets extra-ordinaires pour stimuler une réflexion sur le commun, ou bien le musée doit-il transformer les objets du commun en objets extra-ordinaires pour qu'ils exhalent

leurs sens. Ainsi muséographe conduit-il à ré-articuler l'objet témoin et l'œuvre artistique, à contredire la dichotomie artificielle science et art en promouvant une poétique du patrimoine. La philosophie est passée par les contes et les légendes. Le succès vint aux musées grâce à Mistral ou à Di Rosa (*Musée International d'Art Modeste à sète qui n'est pas musée de France*) qui par leur talent d'artistes font passer des idées. Certains musées de société s'engagent dans la réflexion sur un art populaire renouvelé (cf. le manifeste de l'art modeste – les arts modestes « décomplexés »- *Miam*) dont le Mucem n'est pas absent (atelier préparatoire « document bilingue », exposition « Picasso et les arts populaires », « Switch- autorité partagée »).

Cette démarche ne s'écarte pas du domaine anthropologique de référence, elle s'accorde aux avancées les plus récentes de l'analyse anthropologique de l'esthétique. (Gell Alfred, 1998, *Art and Agency. An Anthropological Theory*, Oxford, Clarendon Press)

Le Bureau des Réseaux territoriaux du SMF promeut un travail avec le Labex Arts-H2H, en l'expérimentant avec les musées volontaires de Provence-Alpes -côte d'azur, en lien avec la Drac. Ce Labex explore les nouveaux liens entre les arts, les sciences humaines, les sciences et les techniques, l'espace physique et l'espace des données numériques, les formes artistiques et leur médiation. Les projets qu'il développe, tous collaboratifs et situés au croisement des disciplines, confrontent les corpus, les méthodologies et les formats scientifiques avec les dispositifs de la création artistique. Ses recherches font le lien entre l'art et le monde, les sciences humaines et sociales et les sciences expérimentales à visée de modélisation, à l'aune des nouvelles configurations induites par le numérique.

-Le recours à d'autres domaines artistiques : art contemporain, art décoratif, mode, design

Comme indiqué dans la partie relative aux politiques d'acquisition, intimement liées aux orientations des projets scientifiques et culturels, certains établissements franchissent délibérément le pas vers un concept de musée d'art

QUELQUES EXEMPLES :

Musée de la Ville, Saint- Quentin-en-Yvelines
Musée de Haguenau
musée du vignoble nantais
Musée de la coutellerie à Thiers
musée de la chaussure à Romans, musée du chapeau à chazelles
Musée de la dentelle de Caudry
Musée d'art et d'industrie de Saint- Étienne

décoratif et de mode. C'est un glissement prévisible de l'intérêt porté à la fabrication de l'objet vers l'évolution de son aspect formel. Les techniques opératoires modernisées et les outils contemporains sont numériques et peu démonstratifs pour les publics alors que les objets produits sont de plus en plus performants dans leurs disciplines. L'entretien et la présentation, généralement maintenue, des machines anciennes cèdent la place à la présentation des modèles et des styles.

Ces établissements affichent cependant leur parenté avec les musées de société entendus comme musées de

territoire, en ce qu'ils établissent des liens actifs avec les entreprises productrices localement et en deviennent un espace « show-room » qui participe de la dynamique du paysage économique et culturel local.

VII.3 Jouer collectif

Une des conditions essentielles de la réussite de la refondation des musées de société réside dans l'articulation de la politique muséale avec les projets d'autres entités publiques et privées.

Un musée pleinement responsable du paysage culturel met en jeu toutes les ressources économiques, humaines et intellectuelles nécessaires à cette fin.

QUELQUES EXEMPLES :

- *Les hors les murs* (le quai Branly ateliers nomades à Clichy sous- bois)
- *MuCEM, prog PATREM avec les lycées agricoles*

Il s'associera avec les autres établissements du patrimoine, devra se faire reconnaître par les agences territoriales et protectrices compétentes, collaborera avec les associations et les agences engagées dans la défense du paysage. Il s'adressera également aux agents économiques et aux structures productives du territoire et il activera les mécanismes d'une citoyenneté active. C'est l'esprit de la Charte de Sienne.

Cette proposition suppose un système de protection et de valorisation inédit et novateur qui dépasserait le clivage actuel des compétences entre État et autorités territoriales ; un modèle en mesure d'assurer la protection, la valorisation et la gestion du patrimoine culturel qui, dans un cadre rénové, attribuerait au « musée » dont les missions sont ainsi repensées, d'amples ressources, dans une logique de développement durable. Les musées peuvent constituer le point de force d'un nouveau modèle de tutelle, en tant que centres territoriaux d'une protection active du patrimoine culturel. Assigner formellement aux musées le rôle de centres territoriaux d'une protection active du patrimoine culturel, dans le cadre d'accords et d'entente à un autre échelle territoriale, entre État et Régions, permet de raccorder la protection, la valorisation et la gestion des biens culturels, en s'appuyant sur le réseau étendu des musées, mais aussi des archives, des bibliothèques, des institutions culturelles. Ce cadre reliant des systèmes intégrés permettrait également de garantir la participation active des citoyens dans la gestion d'un patrimoine trop vaste pour être soutenu par les seuls organismes publics.

Le « jouer collectif » n'implique pas seulement les institutions culturelles et scientifiques. La société a tout à gagner en coordonnant

QUELQUES EXEMPLES :

- *Salins les bains (PSC) (regroupements)*
- *Musée Alexandre Franconie et Musée des Cultures Guyanaise (fermeture et regroupement dans la Maison des Cultures et des Mémoires de Guvane)*

les enjeux culturels et ceux d'autres secteurs de la politique locale : tourisme, développement durable, jeunesse, formation, numérique, métiers... Pour exemple - moins rarement évoqué que le tourisme -, l'éducation citoyenne au développement durable est un secteur très porteur dont les élus sont demandeurs pour leur Agenda 21 (ex : Museum de Dijon et de Nantes_ politique des espaces verts urbains ; enquête MnATP sur les conséquences de la convention de Washington

sur les métiers utilisant des matériaux réglementés ou interdits...). Viser l'objectif de faire inscrire le musée comme l'un des acteurs de l'agenda 21 de la ville ou de la métropole, c'est le sortir de la catégorie univoque héritage mémoriel; une manière de prendre conscience de l'impact du patrimoine sur la construction du futur de la ville et de la citoyenneté.

Ces décloisonnements et ces collaborations peuvent également apporter des solutions pour une bonne gestion de la conservation et valorisation des collections muséales. Les difficultés à redistribuer les collections dans les cas des musées qui ferment, comme le déficit de valorisation de gisements entier de collection dans les musées « éclectiques », déjà soulignés plus haut, conduisent à rechercher des solutions à l'échelle nationale. Une réflexion collective sur une répartition de domaines de spécialité entre différents musées territoriaux pourrait conduire à dégager la notion de référent national dans des thématiques données (cette idée est portée dans l'article 29 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine). Une telle disposition constituerait une solution d'accueil pour des collections musées de France orphelines et dynamiserait la recherche et la valorisation de ces spécialités patrimoniales. Sans entraver la possibilité pour les différents musées du réseau thématique de travailler territorialement et d'acquérir sur le sujet, l'existence d'un référent national permettrait un suivi synthétique et actualisé de la question, éviterait les achats multiples et récurrents et favoriserait les échanges par prêts et dépôts.

Certains musées territoriaux joueraient le rôle de **pôles de référence** sur des sujets de société, maillant le territoire français de

QUELQUES EXEMPLES :

- *COMPA à Chartres*
- *MuPop à Montluçon*
- *Musée des Jacobins à Toulouse*

thématiques générales pertinentes dépassant l'échelle régionale mais illustrées localement. De fait, quelques établissements assument déjà, cette mission, qu'il faudrait institutionnaliser et en préciser les modalités de fonctionnement, afin d'engager un processus collaboratif consenti : Machinisme agricole, au COMPA de Chartres ; cinéma d'animation au musée d'Annecy ; BD à Angoulême...

De nouvelles thématiques pourraient émerger: collections précolombiennes à Auch ; langues régionales au musée basque; insularité au musée de la Corse...

« Jouer collectif », c'est aussi se penser à l'échelle de l'Europe. De nombreux musées territoriaux sont engagés dans des

QUELQUES EXEMPLES :

- *Les musées frontaliers : musée dauphinois, de Salamm Savoisien musée de Chamonnix*

partenariats avec des musées européens soit dans le cadre de programmes de la Commission, soit dans le cadre de réseaux transfrontaliers, soit sur les chemins du patrimoine du Conseil de l'Europe. Le montage de coproductions européennes est évidemment une piste de développement des musées de société comme de tous les musées de France.

VIII- L'accompagnement Dgpat –SMF

Comment la Direction générale des patrimoines peut-elle accompagner ces tendances d'évolution des musées de société de demain ?

- **Accompagner le(s) Grand(s) département(s)** du domaine dans leur rôle d'animateur de réseau, à la fois de réseau d'établissements mais aussi de réseau de recherche dans le domaine de la muséographie. La grande majorité des musées de France ne peut pas s'investir dans le secteur de la recherche, mais aspirent à bénéficier des résultats des travaux.
- L'État doit **soutenir les quelques associations professionnelles** qui sont indispensables au décloisonnement et aux échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire. Le soutien à la Fédération des écomusées et des musées de société est vital pour le secteur.
- **Suggérer et stimuler la participation des musées de France à des programmes et des initiatives européennes.** Le BRT a réuni en 2014 les musées de France liées à la thématique de la vigne et du vin – étendue à d'autres productions : bière, cidre, calvados, afin de leur faire connaître et de les associer à la « Route de la vigne et des vins » du Conseil de l'Europe – route qui passe par l'Italie et l'Espagne, en occultant la France!
- **L'initiation de réseaux transrégionaux** revient naturellement en centrale au Ministère dans la mesure où les Dracs concentrent leur action sur le territoire régional : les musées territoriaux peuvent ainsi être mobilisés dans leur ensemble sur des grandes causes nationales : EAC, Dilcra, patrimoine du Moyen-Orient. Les musées peuvent prendre toute leur place dans les grands programmes nationaux portés des Programmes Interministériels. L'Euro 2016 a été l'occasion pour la Direction des patrimoines de monter, via un vaste réseau de musées de France une « Grande collecte Euro2016 » qui a permis de tester certaines innovations dans les techniques et la nature de la collecte: la co-construction des collections, l'entrée en collection muséale du patrimoine immatériel, la diffusion numérique, le rôle d'un musée référent (Musée national du sport à Nice), la recherche de nouveaux publics..
- **Développer des labels et s'appuyer sur les institutions muséales pour les animer.** Le label Ville et Pays d'art et d'histoire prévoit la création des Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Quand la ville ou le pays dispose déjà d'un musée, le couplage du CIAP et du musée assurerait une meilleure connaissance et une valorisation plus efficace des ressources locales, la clarification à l'égard des visiteurs des institutions patrimoniales locales de référence et une grande économie de moyens.
- **Stimuler l'aide à la recherche**, le moteur des musées de société dont l'observation et l'ajustement à l'évolution de la société ambiante est la raison d'être. A cet effet, le besoin est grand d'une mise en synergie des musées et de la discipline. Un pas déterminant a été franchi avec l'appellation "Ethnopôle", créée par le MCC (Mission à l'ethnologie, DAPA) en 1996 sous l'impulsion de Christian Jacquelin, Conseiller à l'ethnologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc Roussillon. Elle désigne des institutions qui, en matière de recherche, d'information et d'action culturelle, œuvrent à la fois sur le plan local et au niveau national. Ces lieux d'excellence doivent faire la démonstration d'une politique scientifique et culturelle nouvelle, articulant des stratégies locales et régionale à une réflexion d'ordre général. Quelques musées tendent à prendre un rôle central dans certaines d'entre elles : Champlitte (Haute Saone) ; Salagon (Paca), mais le principe de rapprochement entre ethnopôle et musées de société devrait prendre de l'ampleur. Il s'inscrit pleinement dans le mouvement vers l'application de l'esprit de la Charte de Sienne. La stimulation de la recherche passe aussi par **l'incitation à inscrire des musées territoriaux dans des programmes de recherches labex, equipex**. Pour exemple le BRT, avec la Drac, inscrit les musées de la région PACA dans une collaboration de recherche appliquée avec le labex ART H2H. Une réflexion approfondie, croisant les regards sur les collections Art et Tradition Populaire d'artistes, sociologues, historiens de l'art et conservateurs de musée devrait permettre une relecture de ces fonds pour une valorisation renouvelée.
- **Contribuer à orienter les « projets scientifiques et culturels »** dans les directions indiquées par la recherche et l'expérience acquise d'une connaissance de l'ensemble des établissements sur le territoire national et au-delà. Aider les responsables des musées à promouvoir ces idées nouvelles auprès des élus locaux.
- **Faire reconnaître le patrimoine immatériel comme objet de collection** « musée de France ». Ce point est particulièrement important en regard des musées en constitution dans les départements d'Outre-mer où la tradition muséale ne s'ancre pas sur des collections beaux-arts et où les productions culturelles mémorielles appartiennent à un contexte d'oralité. C'est le cas pour la Maison des cultures et des mémoires de Guyane et le MuMa de Mayotte

Nombre de ces actions sont déjà en œuvre dans les différents services de la direction générale des patrimoines. Des plateformes collaboratives entre monuments historiques, inventaire, archéologie, architecture, arts et spectacles seraient génératrices d'une pensée créative et moderne. L'amplification de la transversalité et de la coordination SMF/DPRPS/DPP/DAEI et DAT serait particulièrement profitable au développement harmonieux et innovant des musées de société inscrits dans une réflexion globale sur les musées du XXIème siècle.

CONCLUSION

On évoque parfois une « crise » des musées de société. Cet effet d'incertitude sur leur devenir n'est que signe de vitalité dans une recherche de renouvellement. La véritable mort des musées de société serait leur normalisation. Ils restent les lieux où l'on recherche en quoi on est unique parmi les autres, où on détricote ressemblances et dissemblances. Mais l'histoire qu'on raconte passant moins aujourd'hui qu'hier exclusivement par la case bien cernée du territoire, elle prend une dimension universelle, plus complexe à appréhender. Les ingrédients de la refondation des musées se trouvent dans la dynamique du récit muséographique, la pertinence de la recherche en sciences humaines et la verve d'un projet politique qui associe les citoyens et décloisonne les domaines du patrimoine et de la création. Le musée de société se ressource dans l'interdisciplinarité et est à l'interface de la science et de l'art.

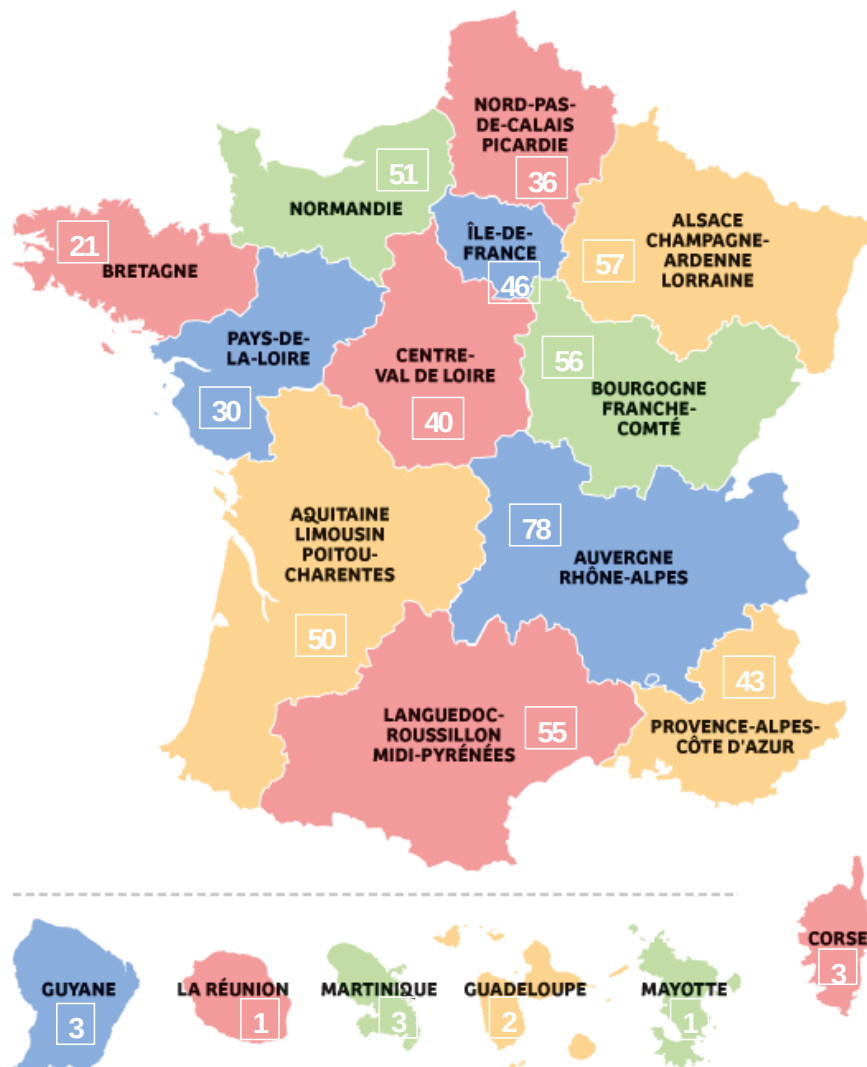
Un service des musées de France au sein d'une direction des patrimoines est un levier essentiel pour relayer au niveau territorial des stratégies culturelles et politiques nationales et pour adapter au contexte français des tendances internationales

Le rôle essentiel de l'État et de ses instances culturelles en Centrale consiste à ré-établir au-delà des découpages régionaux les ponts trans-régionaux et inter-disciplinaires afin que ces diverses composantes se combinent pour faire émerger des projets à la hauteur des enjeux sociétaux du XXIème siècle.

ANNEXES

1 - Le poids des musées de société dans les musées de France :

570 musées sur les 1220 musées de France sont des musées de société (MDS) (néanmoins, 78 fermetures enregistrées soit 13,6 % des MDS)



CLASSEMENT DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ PAR GRANDE RÉGION	
Alsace : 21	Languedoc Roussillon : 21
Champagne- Ardenne : 20	Midi-Pyrénées : 34
Lorraine : 16	Total Occitanie 55
Total Grand-Est 57	Nord Pas-de-Calais : 21
Aquitaine : 25	Picardie : 15
Limousin : 5	Total Hauts-de-France 36
Poitou Charentes : 20	Basse Normandie 26
Total Nouvelle Aquitaine 50	Haute-Normandie 25
Auvergne : 20	Total Normandie 51
Rhône-Alpes : 58	Total Pays de la Loire 30
Total Auvergne-Rhône-Alpes : 78	Total PACA 43
Bourgogne 38	Total Corse 2
Franche-Comté 18	Total Guadeloupe 2
Total Bourgogne-France-Comté 56	Total Martinique 3
Total Bretagne 21	Total Guyane 3
Total Centre - Val de Loire 40	Total La Réunion 1
Total Île-de-France 46	Total Saint Pierre et Miquelon 1
	Total Mayotte 1 ?

2- Essai de classement par catégories thématiques

CAT1	Polyvalents : art, histoire et société locale et naturelle....
CAT 2	Canal historique : Écomusées, patrimoine ethno rural-urbain-industriel et ATP
CAT 3	Spécialités : artisanats et techniques :textile-poterie et céramique-Fer-imagerie- imprimerie- pierre-lutherie- papier-mines-forges- vin –verre- sel -pêche-
CAT 4	Art sacré
CAT 5	Médecine -Hôpital-Pharmacie
CAT 6	Transports divers
CAT 7	Institutions : sapeurs-pompiers, poste, électricité, présidence, Mont de piété
CAT 8	Enfance : école, jeux et jouets
CAT 9	Extra-européen

	1-polyvalents	2-canal historique	3-spécialités	4- Art sacré	5-médecine	6-Transports	7-Institutions	8-Enfance	9-extra européen	
Grand Est	22	6	21	1	2	2	2	1	0	57
Nouvelle Aquitaine	24	11	6	3	0	3	1	2	0	50
Bourgogne-Franche-Comté	14	19	19	2	0	0	1	1	0	56
Bretagne	8	8	4	0	0	0	0	1	0	21
Centre-Val de Loire	18	9	7	0	0	0	1	0	3	38
Corse	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Île-de-France	17	6	5	3	1	2	3	1	5	43
Occitanie	19	18	9	6	0	2	0	0	1	55
Hauts de France	12	1	7	3	2	3	1	0	0	36
Normandie	16	15	13	1	1	1	1	3	0	51
Pays-de-la-Loire	12	10	7	0	0	1	0	0	0	30
PACA	16	19	4	2	0	0	0	0	2	43
Auvergne-Rhône-Alpes	27	23	17	2	2	1	2	0	4	78
DOM	5	5	0	0	0	0	0	0	0	10
total	211	151	119	23	8	15	12	9	15	570
	37,01%	26,49%	20,87%	4,03%	1,40%	2,69%	2,10%	1,57%	2,69%	

3- Les nouvelles appellations depuis la loi 2002/2003 :

- Le Mupop, musée des musiques populaires (Montluçon, Auvergne),
- le musée du Père Pinchon (Fort-de-France, Martinique) (Haut Conseil fev 2015)

Deux projets sont en lice :

- le Muma, Musée de Mayotte de Mayotte (validation d'un PSC en cours),
- la MCMG, Maison des cultures et des mémoires de Guyane, en Guyane, qui sera un regroupement de deux musées de France dont il faudra retirer l'appellation : le musée Franconie et le musée des cultures guyanaises.

4- Les retraits d'appellation :

Ils sont relativement rares au regard du nombre de musées de société fermés. Les collectivités propriétaires d'un « musée de France » ferment leur établissement, sans en référer au service des musées de France et ne connaissent pas la règle, non contraignante, de demande de retrait de l'appellation. En conséquence, la liste des musées de France, jamais actualisée, comporte de plus en plus de musées fermés.

Cet état de fait dévalue, le « label » aux yeux des publics.

- Musée Agropolis (retrait en instance),
- Musée départemental de l'abbaye de Saint Riquier (retrait en instance),
- Bourg-saint-Maurice (retrait en instance)
- Retrait effectif : les Ruralies de Prahecq

5- Les fermetures (78)**ALSACE LORRAINE (2) CHAMPAGNE ARDENNE (6) Total Grand Est 8**

musée de la porte de Thann à Cernay (Haut Rhin, Alsace) mil. et hospitalier, cat 5
 musée des sapeurs pompiers de Mulhouse (Haut-Rhin, Alsace) pompiers, cat 7
 musée de Givet (Ardennes, Champagne-Ardenne), cat 1
 musée du Rethelois et du Porcien à Reims (Ardennes, Champagne-Ardenne) polyvalent , cat 1
 musée du château-fort à Sedan (Ardennes, Champagne-Ardenne) polyvalent, cat 1
 Bar-sur-Aube musée municipal (Aube, Champagne-Ardenne) Polyvalent, cat 1
 *musée municipal à Epervain (Marne -Champagne -Ardenne) ré-ouvre archéo – inquiétude pr ethno, cat 1
 écomusée de la montagne de Reims à Pourcy (Marne, Champagne Ardenne) ethno, cat 2

AQUITAINE (9) POITOU-CHARENTES (0) Total Nouvelle Aquitaine 9

musée aquarium de Creysse (Dordogne, Aquitaine) ethno, cat 2
 musée Eugène Le Roy à Montignac-sur-Vézère (Dordogne, Aquitaine) ethno et histoire, cat 2
 musée départemental de la poupée et du jouet à Nontron (Dordogne, Aquitaine) jouet, cat 8
 musée de Sarlat et du Périgord noir (Dordogne, Aquitaine) polyvalent, cat 1
 musée Goupil à Bordeaux (Gironde, Aquitaine) (Dépend du Musée d'Aquitaine), cat 3
 musée municipal de La Réole (Gironde, Aquitaine) histoire locale, cat 1
 musée municipal de Villandraut (Gironde, Aquitaine) archéo et histoire, cat 1
 musée de Borda à Dax (Landes, Aquitaine) histoire et ethno, cat 2
 musée béarnais à Pau (Pyrénées-Atlantiques, Aquitaine) ethno (en peril), cat 2

BOURGOGNE (8) FRANCHE-COMTE (3) Total 11

musée Marey à Beaune (Côte d'or, Bourgogne) – technique, cat 3
 musée de la sidérurgie en Bourgogne du Nord à Buffon (côte d'or)- technique, cat 3
 musée des arts et traditions des Hautes-Côtes à Reulle-Vergy, (Côte d'or, Bourgogne)- ethno, cat 2
 musée municipal de la Charité sur Loire (Nièvre, Bourgogne) – archéo et ethno, cat 2
 musée Ernest Guedon à Pouilly-sur-Loire -Nièvre, Bourgogne) polyvalent, cat 1
 musée Verger-Tarin à Autun (Saône-et-Loire, Bourgogne) polyvalent, cat 1
 musée bourguignon Perrin de Pucousin à Tournus (Saône-et-Loire, Bourgogne) ethno, cat 2
 musée municipal de Tonnerre (Yonne, Bourgogne) polyvalent, cat 1
 musée de l'artisanat jurassien à Beaume-les-Messieurs (Jura, Franche-Comté) ethno, cat 2
 musée municipal de Poligny (Jura, Franche-Comté) polyvalent, cat 1
 *musée Max Claudet à Salins les Bains (Jura, Franche-Comté) polyvalent, cat 1

CENTRE (7) VAL-DE-LOIRE(0) Total 7

*musée municipal de Vierzon (Cher, Centre)- ethno, ré-ouvre en cat 1
 musée bonnevallais à Bonneval (Eure-et-Loire, Centre) Polyvalent, cat 1
 musée Farcot à Sainville (Eure-et-Loire, Centre) polyvalent, cat 1
 musée de la poste à Amboise (Indre-et-Loire, Centre) histoire de la poste, cat 7
 musée du terroir à Loches (Indre-et-Loire, Centre) ethno, cat 2
 musée Daniel Vannier à Beaugency (Loiret, Centre) Polyvalent, cat 1
 musée Gaston Couté à Meung-sur-Loire (Loiret, Centre) Polyvalent, cat 1

ÎLE-DE-FRANCE Total 4

musée de l'assistance publique - hôpitaux de Paris (Île-de-France) médecine, cat 5
 musée des transports à Chelles (Seine-et-Marne, Île-de-France) ethno-transports, cat 6
 musée des travaux publics à Courbevoie (Hauts-de-Seine, Île-de-France)), ethno – technique, institutions, cat 7
 musée des automates à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine, Île-de-France) ethno, cat 3

LANGUEDOC-ROUSSILLON (2) MIDI-PYRENEES (4) Total Occitanie 6

musée de la cloche et de la sonnaille à Herepian (Hérault, Languedoc Roussillon) ethno, cat 3
 musée Ignon Fabre à Mende (Lozère, Languedoc-Roussillon) archéo-ethno, cat 2
 musée d'art sacré de Rocamadour (Lot, Midi-Pyrénées) art sacré, cat 4
 musée bigourdan du vieux moulin à Bagnières-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées, Midi-Pyrénées) ethno, cat 2
 musée du pays de Vaurais à Lavaur (Tarn, Midi Pyrénées) ethno et art sacré, cat 4
 musée des transports ITT à Toulouse (Haute-Garonne, Midi Pyrénées) transports, cat 6

NORD-PAS-de-CALAIS (4) PICARDIE (2) Total Hauts-de-France 6

musée Théophile Jouglet à Anzin (Nord, Nord-Pas-de-Calais) ethno, cat 2
 musée d'Histoire et d'archéologie à Avesnes-sur-Helpe (Nord, Nord pas de Calais) archéo et ethno, cat 1

musée diocésain d'art sacré à Cambrai (Nord, Nord-Pas-de-Calais) art sacré, cat 4
 musée d'ethnologie régionale de Béthune (Pas-de-Calais, Nord-Pas-De-Calais) ethno, cat 2
 musée de la Thiérache à Vervins (Aisne, Picardie) polyvalent, cat 2
 musée de la céramique architecturale et industrielle à Auneuil (Oise, Picardie) industrie- technique, cat 3

NORMANDIE**Total 2**

musée du château de Pontécoulant (Calvados, Basse-Normandie) ethno et orfèvrerie, cat 3
 musée du château de Flers (Orne, Basse-Normandie) Bx Arts et ethno, cat 2

PAYS-DE-LA-LOIRE**Total 7**

musée des Marais salants de Batz-sur-mer (Loire-Atlantique, Pays-de-la-Loire) ethno (travaux), cat 2
 musée municipal de Chateaubriand (Loire-Atlantique, Pays-de-la-Loire) polyvalent, cat 1
 château-musée de Saumur (Maine-et-Loire, Pays-de-la-Loire) polyvalent, cat 1
 musée municipal de Château-du-Loir (Sarthe, Pays-de-la-Loire) polyvalent, cat 1
 bibliothèque-musée de Saint-Calais (Sarthe, Pays-de-la-Loire) ouvert sur demande, cat 1
 musée du nord Vendée à Maontaigu (Vendée, Pays-de-la-Loire) polyvalent , cat1
 musée de la construction navale à Noirmoutier-en-Ile (Vendée, Pays-de-la-Loire) ethno (trav prévus), cat 3

PACA**Total 8**

musée du vieux Queyras à Aiguilles (Hautes Alpes, PACA) ethno, cat 2
 musée René Beaucaire à Istres (Bouches du Rhône, PACA) archeo et ethno, cat 2
 musée Baroncelli aux Saintes Maries de la mère (Bouches-de-Rhône, PACA) ethno, cat 2
 musée de Salon et de la Crau à Salon de Provence (Bouches du Rhône, PACA) ethno et sc nat, cat 2
 musée des tourneurs à Aiguines (Var, PACA) technique et ethno, cat 3
 musées Comtadin et Duplessis à Carpentras (Vaucluse, PACA) archéo et ethno, cat 1
 musée Jouve à Cavaillon (Vaucluse, PACA) ethno, polyvalent, cat 1
 musée Philippe de Girard à Lourmarin (Vaucluse, PACA) ethno, scientifique, cat 3

RHONE-ALPES (8) AUVERGNE (2)**Total AURA 10**

musée de la Dombes à Villars-les-Dombes (Ain, Rhône-Alpes) technique, cat 2
 musée de la terre ardéchoise à Privas (Ardèche, Rhône-Alpes) polyvalent, cat 2
 musée de la batellerie du Rhône à Serrières (Ardèche, Rhône-Alpes) ethno ouvert à la demande, cat 6
 musée du vieux Pommiers à Pommiers-en Forez (Loire, Rhône-Alpes) ethno , cat 2
 musée de la maille à Riorges (Loire, Rhône-Alpes) technique ethno, cat 3
 Ecomusée du Roannais à Roanne (Loire, Rhône-Alpes) ethno, cat 2
 musée municipal de Saint-Germain Laval (Loire, Rhône-Alpes) polyvalent, cat 1
 musée du costume de Bourg Saint Maurice (Savoie Rhône-Alpes) ethno, cat 2
 musée rural de la Sologne Bourbonnaise à Beaulon (Allier, Auvergne) ethno, cat 2
 *musée régional d'Auvergne à Riom (Puy-de-Dôme, Auvergne) -ethno /étude, cat 2

TOTAL GENERAL : 78

BIBLIOGRAPHIE :

MARTINET chantal, 1987, *Museologie et ethnologie* – Notes et documents, MnATP, édition de la RMN

VIEILLARD Jean-Yves, 1989, in *La muséographie selon Georges Henri Rivière*, Dunod

RIVIERE Georges-Henri, 1978 2è et 3è trimestre, *Les musées*, in H.Hourmat (dir de pub.) Histoire critique des arts, Ed. Histoire critique des arts

MALECOT Yves (Rapport), 1981, *Culture scientifique, technique et aménagement du territoire, pour un réseau de centres régionaux*, Documentation française

VAILLANT Emilia, 1993, *Les musées de société en France : chronologie et définition*, colloque « musées de société », Mulhouse

GELL Alfred, 1998, *Art and Agency. An Anthropological Theory*, Oxford, Clarendon Press

VAN PRAET Michel, 2015, *Des musées « lanceurs d'alerte »*, in les nouvelles de l'ICOM, n°3-4-2015

Collectif, *Que reste-t-il du présent ? Collecter le contemporain dans les musées de société*, 2012, Coédition Musée Basque et de l'histoire de Bayonne / Société des Amis du Musée Basque / Fédération des écomusées et musées de société / Éditions Le Festin

Pour une bibliographie plus complète sur les musées de société : Métamorphose des musées de société, collectif ss la dir. de Chevallier D., 2013, Mucem, La documentation française

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEURE DU RAPPORT, EN RAPPORT AVEC LE SUJET :

La forêt des choses. Substance mémorielle et correspondances sensibles des objets au musée, 2014, in « socio anthropologie » n° sur « le retournement des choses », Presses de la Sorbonne

Qu'a-t-on oublié de la mémoire ? , « je », « nous », « eux », entre images et mémoires, 2013, in mémoire et mémorialisation vol 1- De l'absence à la représentation, ss la Dir de Denis Peschanski, Ed. Hermann, Paris

De l'usage démocratique du musée et des patrimoines– nouvelles approches des « publics », 2012, in ISS, Icofom Study Series , Comité international pour la muséologie de l'ICOM (ICOFOM) n°41

Collecter le contemporain : une articulation entre recherche et patrimonialisation, 2012, in *Que reste-t-il du présent ? Collecter le contemporain dans les musées de société*, Coédition Musée Basque et de l'histoire de Bayonne / Société des Amis du Musée Basque / Fédération des écomusées et musées de société / Editions Le Festin

Don de soi et exclusion, 2012, in *Musées et collections publiques de France*, n° spécial sur le don

Des Sans Etat sur le ruban de Moebius, 2010, Q-Summer 2, Quaderni della Summer School l'impresa culturale nel Mediterraneo, Napoli l'Orientale – Le rôle du patrimoine et des institutions culturelles dans le processus de recomposition des cultures dans le contexte des grandes migrations urbaines annoncées dans l'espace euro-méditerranéen au 21è s.

Entre Images et mémoire(s), l'homomuseus et l'exposition (un essai sur l'anamnèse et le recours à l'art dans les musées de société), 2007, in *Image et mémoire*, 3^{ème} colloque international Icône-Image, musée de Sens, 6-8 juillet 2006, Obsidiane-Les Trois P., diffusion Les Belles Lettres Belgique : Farandole

Pas de futur sans culture - Pauvreté, développement, durabilité...Une solution : le recours aux stratégies culturelles, in *Liaison*, revue de l'Institut de l'Energie et de l'Environnement l'Organisation de la Francophonie, IEPF, n°68, 3^{ème} trim.2005

Muséographier l'exclusion ?-Petites histoires sans objet 2006, in *Oggetti e immagini, Esperienze di ricerca etnoantropologica*, Porporato D., Tamarozzi F. (ss la dir.de), Omega Edizioni, Italie

La synergie musée-recherche : sens et valeur de l'objet anthropologique, 1999, in *Réinventer un musée - actes du colloque MNATP 25-26 mars 1997*, MNATP- CEF- Ecole du Louvre, Paris, p.69-72

"Oggetti e gesti per costruire la memoria di se" , 16-17 avril 1998, in « *Contesto e identità- gli oggetti fuori e dentro i musei* » (a cura di Franca Di Valerio) Colloque international organisé par la Région Emilie-Romagne- Istituto per i beni artistici culturali e naturali- Parme, avec l'ICOM, Bologne, oct 1999, 18p.

Réflexions autour d'un paradoxe: faut-il et comment traiter du contemporain dans les musées d'ethnographie ? 1996, Actes des premières rencontres européennes des musées d'ethnographie, MNATP-Ecole du Louvre, Paris